



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 1<sup>er</sup> décembre 2008

**Lancement de la 4<sup>ème</sup> édition du Prix de la Campagne Citoyenne :**  
**La 1<sup>ère</sup> réunion de jury a eu lieu le 26 novembre 2008**  
**Nouveau : distinction Esprit Grenelle Environnement**

Le Prix de la Campagne Citoyenne lancé par l'AACC en 2005 avec le soutien de l'Assemblée nationale récompense chaque année les campagnes publicitaires portant sur une thématique citoyenne, et ayant contribué à modifier une attitude ou un comportement dans l'intérêt général et collectif.

Outre l'Assemblée nationale qui parraine l'événement depuis sa création, des partenaires de renom - la Fondation BNP Paribas, La Chaîne Parlementaire Assemblée nationale, le quotidien Metro, ORANGE, Radio France Publicité - soutiennent cette initiative unique visant à promouvoir la communication et sa contribution positive au développement d'attitudes responsables et facteur de progrès. CB News s'associe pour la 1<sup>ère</sup> fois à ce prix et nous apporte sa contribution pour la catégorie Collectivités locales et territoriales.

Pour l'édition 2009 du Prix de la Campagne Citoyenne, 51 campagnes concourent dans les catégories :

- Associations caritatives et ONG
- Organismes Gouvernementaux et Assimilés
- Collectivités Locales et Territoriales
- Entreprises du Secteur Public ou Privé

Cette année, le Prix de la Campagne Citoyenne innove et crée la distinction **Esprit de Grenelle** en collaboration avec le Meeddat.

La distinction Esprit de Grenelle distinguera parmi les campagnes inscrites celles qui promeuvent la modification d'un comportement en faveur de l'environnement et dans l'intérêt général et collectif, et de manière indicative, autour de l'un des axes initiaux du Grenelle de l'Environnement, à savoir :

- Lutte contre les changements climatiques et maîtrise de la demande d'énergie
- Préservation de la biodiversité et des ressources naturelles
- Promotion d'un environnement respectueux de la santé
- Promotion des modes de production et de consommation durables
- Construction d'une démocratie écologique
- Promotion des modes de développement écologiques favorables à l'emploi et à la compétitivité

Le jury 2009, qui réunit une majorité des députés entourés de professionnels de la communication, est composé de :

**Collège Députés** : Benoist Apparu, Delphine Batho, Chantal Bourragué, Valérie Boyer, Bernard Brochand, Yves Censi, Jérôme Chartier, Guillaume Garot, Laure de la Raudière, Geneviève Lévy, Sandrine Mazetier, George Pau-Langevin, Nicolas Perruchot.

**Collège Partenaires** : Christian Blachas, CB News - David Lacombed, Orange - Richard Michel, LCPAN - Jean-Claude Paris, Radio France - Isabelle Saint Pol, Métro - Farida Yahiaoui, BNP Paribas.

**Collège Publicitaires** : Valérie Accary, Nicolas Bordas, Hervé Brossard, Orane Faivre de Condé, Benoît de Laurens, Philippe Lentschener, Pierre Siquier.

Les réunions de jury se tiendront le 17 décembre 2008 et le 14 janvier 2009.

Le palmarès sera dévoilé à l'Hôtel de Lassay, le jeudi 5 février 2009 durant La Semaine, Publicité, Communication, Médias.



**Contact :**

---

**AACC - Sophie Schmierer** - [sschmierer@aacc.fr](mailto:sschmierer@aacc.fr) - Tél : 06 60 79 36 26